



Mairie de LÉSIGNY

Rallye Vélo 2025

La Mairie de Lésigny organise la 3^{ème} édition de son rallye vélo, le dimanche 18 mai 2025, de 10h à 12h30, dans le cadre de la Fête communale.

Nouveauté, le rallye proposera 1 seul circuit, nouveau, tout public (adultes, ados, enfants à partir de 9 ans). Ce circuit parcourt le territoire communal en majorité par les pistes cyclables, les liaisons douces, par une voie forestière pour ce qui est du passage dans la forêt *Notre Dame*, par une allée cavalière intra-muros.

Le circuit

Le rallye est exclusivement réservé aux cyclistes (ni trottinettes, ni ...). **La participation se fait sur inscription. Celle-ci est obligatoire.** La distance à parcourir est environ de 11 km - soit 1h30 - avec arrêt au stand des 5 étapes. L'itinéraire sera fléché en orange. Les départ et arrivée se feront au coeur village, devant la mairie, rue de Villarceau.

L'esprit du rallye. Ce rallye n'est pas une course cycliste. Les parcours ne sont pas chronométrés. L'objectif est de (re)découvrir géographiquement et culturellement Lésigny, au fil d'une promenade à vélo.

La commune de Lésigny est jumelée avec la ville allemande de Leingarten et italienne d'Asola. 2025 correspond au 50^{ème} anniversaire de ce jumelage. Ainsi les activités ludiques proposées au stand de chaque étape seront en lien avec notre jumelage.

Afin d'effectuer une remise de prix, ces activités permettront d'établir un classement des équipes (1 classement adultes et 1 classement familles).

Tout abandon en cours d'épreuve doit être signalé aux organisateurs lors d'un arrêt à un stand d'étape.

Côté matériel. Il suffira d'avoir un vélo en bon état de fonctionnement, un vêtement imperméable en cas de pluie. Des bouteilles d'eau seront disponibles aux différentes étapes. **Le casque (non fourni) attaché est obligatoire pour tous, adultes compris. Tous les participants seront identifiés par le port de la chasuble qui leur sera remise (prêtée) au départ.** Les départs se feront par petits groupes. La participation est gratuite.

S'informer. Toutes les informations concernant ce rallye vélo seront en ligne sur les supports numériques de la mairie (site www.lesigny.fr et appli *LESIGNY*), dès le samedi 12 avril 2025. Consultez régulièrement ces supports qui sont le lien entre organisateurs et participants.

Inscriptions. Les inscriptions se feront via le mail rallye-velo@lesigny.fr.

Le bulletin d'inscription à transmettre aux organisateurs via ce mail sera disponible en téléchargement sur le site et l'appli de la mairie, dans l'actu Rallye Vélo. **Les inscriptions seront ouvertes à partir du 18 avril. Inscrivez-vous dès que possible. La date limite d'inscription est fixée au lundi 12 mai 2025 inclus.**

Sécurité. Les liaisons douces sont des espaces partagés entre piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc. Les règles de circulation doivent être respectées. Les dépassements, les croisements se feront avec la plus grande prudence, si nécessaire en utilisant la sonnette équipant le vélo. Une attention particulière sera portée à la traversée des rues et des carrefours. Seront impérativement respectés les stops et les feux rouges qui se présenteront à vous tout au long du parcours.

Cette promenade à vélo dans Lésigny est aussi une rencontre entre Lésigiens. Le civisme, la bonne humeur, la courtoisie participeront au plaisir et à la réussite de cette balade collective à vélo.

En fonction des circonstances, les organisateurs se réservent tout droit de modifier le déroulement du rallye, voire de l'interrompre ou de l'annuler.

Le 23 mars 2025
les organisateurs,
rallye-velo@lesigny.fr